

> EDUCATEUR SPÉCIALISÉ (DE ES)



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) est un diplôme de niveau 6.

Durée de la formation :

- 36 mois

Contenu :

- La formation se répartit en 4 domaines (DF) et 1 Unité de formation (UF) transversale :
 - > **DF1** : La relation éducative spécialisée.
 - > **DF2** : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé.
 - > **DF3** : Travail en équipes pluriprofessionnelles et communication professionnelle.
 - > **DF4** : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.
 - > **UF Transversale** : Initiation à la méthode de recherche.

Modalité pédagogique :

- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

- La validation se construit à partir des évaluations réalisées à la fin de chaque semestre. La certification correspond aux épreuves du diplôme d'Etat. Pour obtenir le diplôme d'Etat chacune des 5 certifications doit être validée par une note d'au moins 10/20.

Pré-requis :

- Avoir le niveau Baccalauréat ou niveau équivalent.
- Avoir réussi les épreuves de sélections.

LE METIER

L'Educateur Spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents, au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement, à l'accompagnement de personnes rencontrant des difficultés d'insertion.

A travers la mise en œuvre d'actions éducatives, et/ou récréatives, il favorise leur épanouissement personnel et contribue à leur insertion sociale et professionnelle.

Résilience, capacité d'écoute et goût du travail en équipe sont indispensables pour exercer cette profession.

OBJECTIFS

Les participants seront capable de :


- Instaurer une relation éducative permettant un accompagnement social et éducatif de la personne et des groupes, dans une démarche éthique, en favorisant la participation et la mobilisation des personnes.
- Concevoir et conduire des projets éducatifs spécialisés en impliquant la personne ou le groupe.
- Acquérir des compétences en communication professionnelle en travail social et s'inscrire dans un travail d'équipe.
- Connaître les politiques sociales et être capable d'impulser un travail en partenariat et en réseau sur un territoire.
- Réussir les certifications.
- S'insérer professionnellement.


PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS


Le métier d'Educateur Spécialisé s'exerce dans le domaine du social ou du medico-social. Essentiellement employés par les assos, les collectivités locales (départements et communes) et organismes d'accueil spécialisé. La formation ES peut être une passerelle pour suivre d'autres formations (DEIS, MOS...).

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**
jeunes de moins de 29 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

 **DÉFINITION**
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	âge < 18 ans	18 ans < âge > 21 ans	âge > 21 ans
1ère année	25 %	41 %	53 %
2ème année	37 %	49 %	61 %
3ème année	53 %	65 %	78 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand. Voir sur notre site internet.

ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

MODALITES D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (date et délais chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT (PRÉ-REQUIS)

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com